



Le CLAR Energies Renouvelables (EnR) :

En décembre 2015, la COP 21 a marqué un tournant historique pour l'environnement et la planète.

S'inscrivant dans une vision à horizon de 20 ans, qui intègre le scénario 2°C de l'AIE, et face à la dégradation des marchés traditionnels, de plus en plus d'entreprises du secteur parapétrolier dans le monde, producteurs, distributeurs ou sociétés de service, s'engagent dans une transition vers un nouveau cadre énergétique mondial, basé sur une réduction des émissions de CO₂ et des gaz à effet de serre, sur une exploitation plus rationnelle des hydrocarbures, et sur un développement concerté des énergies fossiles et des énergies renouvelables ; ce Mix doit permettre d'assurer la lutte contre le changement climatique, la sécurité d'approvisionnement en énergie, et l'accès aux énergies pour tous à des prix compétitifs.

Les énergies fossiles, le pétrole et le gaz en particulier, resteront des énergies primaires incontournables dans le mix énergétique mondial dans les décennies à venir, mais la demande énergétique toujours croissante, notamment dans les pays émergents, fait apparaître un besoin en diversification des différentes formes d'énergie primaire, avec une forte complémentarité entre les énergies. Le Mix énergétique ne se réalisera qu'au travers d'une approche nouvelle, impliquant des technologies innovantes, des modèles économiques différents, et de nouvelles formes de stockage énergétique.

L'industrie parapétrolière-paragazière française, de par son savoir-faire et son expertise, va devenir un acteur incontournable du domaine des énergies renouvelables, grâce à :

- Une expertise technologique diversifiée reposant sur un lien recherche-industrie solide et durable. Des capacités d'innovation et de R&D internationalement reconnues.
- Une maîtrise des projets complexes dans des environnements difficiles. Des capacités d'ingénierie de premier plan, et une longue expérience des projets off-shore comme on-shore.
- Des avancées technologiques reconnues dans la décarbonation des énergies (séquestration de CO₂ ...), sur l'efficacité énergétique, ainsi que sur l'efficacité opérationnelle de production.
- Un réseau de partenaires techniques et commerciaux à l'international qui servira de vecteur au développement des PME et des ETI exportatrices et créatrices d'emplois dans les domaines des EnR.

Sous bien des aspects, les synergies entre ces deux secteurs énergétiques, parapétrolier-paragazier et EnR, sont évidentes, et de nombreux acteurs sont déjà engagés dans les énergies marines

renouvelables, la géothermie, l'éolien terrestre ou off-shore, le solaire photovoltaïque et thermique, les bio-carburants et la biomasse, sans oublier les différentes formes de stockage de l'énergie, les couplages multi-énergies (pétrole, gaz, chaleur, mobilité, électricité, hydrogène, etc.) et les réseaux énergétiques intelligents qui permettront d'optimiser les flux énergétiques et les modèles financiers associés.

Le CLAR Energies Renouvelables, en coordination avec les autres CLAR concernés par ces sujets, se fixe pour objectif d'identifier les apports technologiques et économiques que le secteur peut apporter en réponse à ces multiples défis.